

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 23 septembre 2015 à 15h00 heures à la salle 3 du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire

1 PRÉSENCES

Monsieur Sylvain Deschênes (abs)	Monsieur Réjean Geneau
Madame Chantal Proulx (abs)	Monsieur Fernand Gauthier
Monsieur Stéphane Deschênes (abs)	Monsieur Guildo Castonguay

Formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Martin Normand, directeur général est présent.

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par monsieur Jean-Denis Bernier, aux membres du conseil qui ne sont pas présents.

2. Lecture de l'ordre du jour

3. Directives de chantier / Centre polyvalent

15-09-172

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les directives de chantier A-02, A-03 et ME-12, tel que décrit dans les documents analysés par le conseil municipal, l'architecte et l'ingénieur attitrés au projet. Les dépenses additionnelles seront affectées au surplus généraux pour un montant approximatif de 5 436.83\$ avant taxes.

4. Mandat avocat / mise en demeure

15-09-173

Proposé par Guildo Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers De mandater Avocats BSL inc. et ses procureurs, dont Me Étienne Bélanger et Me Philippe Thibault, afin de conseiller et représenter la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski sur tous les aspects juridiques se rapportant au Service de sécurité incendie du secteur ouest de la Mitis, particulièrement pour la rédaction et la transmission d'une mise en demeure donnant suite aux propos tenus par la Municipalité de Les Hauteurs et M. Noël Lambert dans l'édition du 15 septembre 2015 de « *L'info de la municipalité Des Hauteurs* », étant entendu que les services professionnels seront facturés selon les termes du *Mandat et convention d'honoraires* joint à la présente.

5. Mandat consultant en incendie

15-09-174

Proposé par Réjean Geneau et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service 1 de « Les Entreprises Michel Maillé » daté du 19 août 2015. Le rapport final devra être présenté avant le 17 novembre 2015, en quoi une pénalité de 100\$ par jours ouvrables sera exigée.

6. Paiement décompte #1/ rue de l'Érable

15-09-175

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers de faire le paiement de la facture des Entreprises Claveau au montant de 55 247.07\$ incluant les taxes, suite à la réception du certificat de paiement #1 de l'ingénieur attitré au projet.

7. Mandat MRC de la Mitis/isolation MTQ ponceau Lebel

15-09-176

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater le service de Génie de la MRC de la Mitis pour les travaux d'isolation de la conduite sous le ponceau Lebel. Les couts des travaux seront par la suite transférés au Ministère des Transports.

8 Paiement des heures accumulées

15-09-177

Proposé par Réjean Geneau et résolu à l'unanimité des conseillers de payer les heures accumulés par Martin Normand en date du 26 septembre 2015 et ce à temps simple.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS ET AFFAIRES NOUVELLES

9.1 Fermeture des affaires nouvelles et de la période de questions

Comme les élus ne sont pas tous présents, aucun point aux affaires nouvelles ne peut être ajouté.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

15-09-170

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à 16:55 la séance soit levée.

Je, Georges Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.

Georges Deschênes, Maire

Georges Deschênes
Maire

Martin Normand
Directeur général